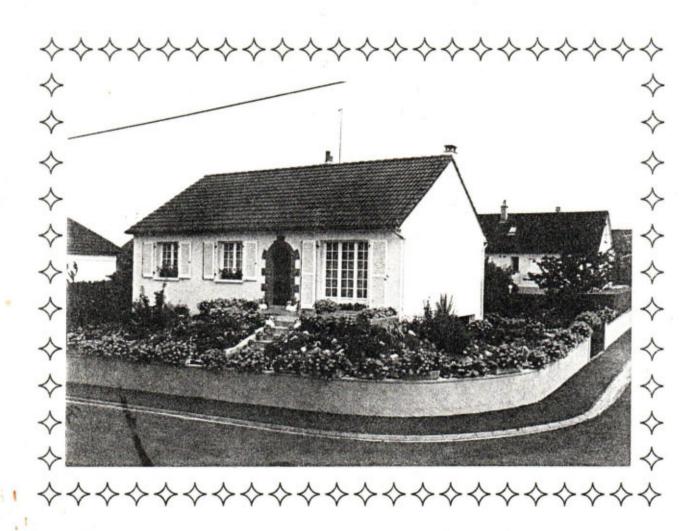
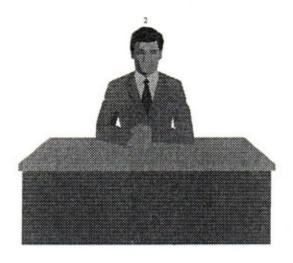
INFORMATION

MUNICIPALE

S



LOUVIGNE JANVIER 1997



Une année qui passe : quoi de plus banal ? et pourtant même le plus nostalgique, le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir dans l'arrivée d'une nouvelle année un peu d'ESPOIR.

Espoir d'amélioration dans sa vie quotidienne, espoir d'aboutir dans ses projets, espoir d'une santé meilleure mais aussi espoir de voir ses enfants réussir dans leur scolarité ou dans les premiers pas de la vie professionnelle.

En janvier les jours commencent à rallonger et annoncent un peu le printemps. C'est le mois traditionnel des voeux !

Permettez moi, au nom de toute la municipalité, de souhaiter une BONNE ANNEE à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches et à tous ceux qui vous sont chers. Que 1997 soit pour tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de satisfactions méritées.

Pour préparer au mieux cet avenir, notre commune aussi avancera en 1997. Elle se dotera des moyens pour faire progresser sa démographie et maintenir en place les structures existantes. Elle encouragera les initiatives qui auront pour préoccupation principale le mieux être commun.

Nous progresserons ensemble dans la mesure où nous aurons à coeur de privilégier le collectif plutôt que le particulier. En 1997 nous aurons à mettre en place progressivement la réforme de l'Etat qui est en période de gestation actuellement. Son, but est de faciliter la vie quotidienne des administrés, de rapprocher l'Etat des citoyens, de simplifier la réglementation. Bel objectif que nous aimerions atteindre en 1997.

"Nous sommes responsables de la couleur que nous donnons à notre vie" Alors que 1997 nous fasse oublier le noir ou le gris !

Bonne Année à tous

Le Maire J.B. LE GALLIOT

SOMMAIRE

- Comptes Rendus du Conseil Municipal
 - Mission locale
- Le Tri des Déchets... Un geste civique
- Liste des ASSOCIATIONS

- Vie Associative

- Calendrier des Fêtes

- Etat-Civil 1996

- Informations Flash
- Concours Maisons Fleuries
- Réponses
- Vous avez la parole......



Compte-Rendu du Conseil Municipal du 22 Juin 1996

Modification P.O.S.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur les travaux de la commission "futur lotissement" :

- Le classement des zones n'est pas arrêté. Il semble nécessaire en effet de considérer un ensemble de terrains allant de la route de la Doyère à la route de Parné pour avoir une vue globale de l'aménagement futur.

La commission, en collaboration avec les services de la .D.D.E. travaille à l'élaboration d'une esquisse générale d'aménagement prenant en compte toutes les contraintes existantes.

- Le Tribunal Administratif de Nantes a été contacté pour nommer un commissaire enquêteur chargé de recueillir les doléances des administrés au cours de l'enquête.

Dégrèvement taxe foncière non bâtie

Comme l'y autorise la Loi.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'appliquer un dégrèvement de 50 % du montant de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les jeunes agriculteurs qui viendraient à s'installer sur la commune et qui rempliront toutes les conditions prévues par la Loi. Cé dégrèvement sera accordé pour une durée 5 ans.

Réparation horloge de l'église

Après étude de différents devis proposés par la commission travaux, le conseil municipal décide de confier la réparation à l'entreprise GOUGEON de VILLEDOMER pour un montant global de 17 233,74 F. sur la base du devis présenté.

Salle des Loisirs : tarifs

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer d'augmentation sur les tarifs de location de la salle de loisirs pour l'année 1997.

Garderie

Souhaitant préserver les effectifs scolaires, s'intégrant dans une politique de développement de futur lotissement, il paraît nécessaire de prévoir dès la rentrée scolaire 1996, l'ouverture de la garderie le soir après 17 heures.

Résidence du Prieuré

Le conseil municipal décide de modifier l'appellation "Lotissement du Prieuré" en "Résidence du Prieuré". Une numérotation des parcelles, conformément à un plan présenté est également adopté. Une copie de plan sera adressé à chaque propriétaire ou locataire.



Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 1996

Garderie: tarifs à compter du 3 septembre 1996

Conformément aux propositions de la commission des affaires scolaires, le conseil municipal décide de fixer les tarifs de garderie à compter du 3 septembre 1996 :

- matin de 7 heures à 9 heures :

9.45 F

- matin et soir (à partir de 17 heures) :

13,00 F

- soir (à partir de 17 heures):

6.00 F

La garderie de 16 heures 30 fin de classe à 17 heures, reste gratuite comme précédemment.

S.E.D.O.M

Le conseil Municipal est informé sur les sujets essentiels abordés, lors de la réunion du 27 juin dernier, pour la constitution du futur Syndicat d'Etudes pour le devenir des ordures ménagères.

Actuellement un projet de statuts est élaboré ainsi qu'un cahier des charges de l'étude de faisabilité. Le projet global concernerait une centaine de communes.

Lieu-dit "Le Petit Closeau

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser Monsieur AGLAOR, propriétaire de la parcelle cadastrée section A 444, à dénommer ce lieu-dit "Le Petit Closeau" à compter du 10 juillet 1996

Achat d'un répondeur et d'un congélateur

Le Conseil Municipal décide l'achat d'un répondeur téléphonique au secrétariat de mairie avec l'installation d'une ligne supplémentaire pour le FAX et l'achat d'un congélateur à installer salle des loisirs.

Salle des Loisirs

Réfection totale du parquet de la salle des loisirs sur 3 semaines bloquées en novembre 1996 (Prise en charge par la garantie décennale).



Compte rendu du Conseil Municipal du 28 Août 1996

Commission travaux

Sable parking

L'excédent de sable sur le parking de la salle des loisirs sera réutilisé pour l'aménagement des abords des vestiaires et la création de terrains de boules (un près du tennis et un prés de la salledes loisirs)

Toilettes vestiaires

Fermeture de la porte d'accès.

Commission Voirie

A - travaux parking et chemin de la Dovère

L'entreprise COCHERY BOURDIN a été retenue par la commission d'appel d'offres. montant 69 998 F. H.T.

B - élagage des haies

L'entreprise S.A.R.L. CHUBERRE a été retenue, montant des travaux 6 468 F. H.T.

C - installation candélabre route de Bazougers

En attente d'un devis de la société FORCLUM

D - Busage fossé route de Bazougers

Le busage est terminé il reste simplement à terminer de combler le trou.

Extension "Syndicat de Bassin de la Jouanne"

Monsieur le Maire explique que la délibération du Comité du Syndicat de la Jouanne lui a été notifiée le 9 août 1996 et que le conseil municipal doit délibérer, dans un délai de 40 jours, soit avant le 18 octobre 1996, sur la modification des conditions initiales de fonctionnement du Syndicat dans le domaine financier et l'adhésion de ces cinq nouvelles communes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré.

- Considérant que dans un souci d'aménagement hydraulique cohérent et efficace de l'ensemble du bassin versant de la Jouanne, l'adhésion des communes du bassin versant de "La Deux Evailles" et de la "Jarriais" est opportune,

- accepte à l'unanimité les nouvelles dispositions statutaires relatives aux nouvelles

conditions financières d'adhésion au Syndicat qui sont les suivantes :

- * Les nouvelles communes adhérentes participent à l'ensemble des charges de fonctionnement (hors intérêt des emprunts), mais pas aux charges des investissements réalisés avant leur adhésion.
 - * Elles participent aux charges des investissements réalisés après leur adhésion.

* Les critères de répartition sont les suivants :

- la longueur des berges sur le territoire de la Commune
- la superficie de la commune dans le bassin versant
- le potentiel fiscal de la commune.

ACCEPTE à l'unanimité l'adhésion des communes de ST OUEN DES VALLONS - DEUX EVAILLES - MONTOURTIER - LA BAZOUGE DES ALLEUX et GESNES au sein du Syndicat du Bassin de la Jouanne, avec prise d'effet au 1 er janvier 1997.

Tarification des services municipaux Lavallois

La ville de Laval accueille dans ses services, du faitde sa position de ville centre, des usagers domiciliés dans des communes voisines. Monsieur le Maire de LAVAL souhaiterait continuer à accueillir sous réserve de signature d'une convention régissant les relations entre communes concernées.

Le conseil municipal émet un avis très net sur cette question :

"La commune de LOUVIGNE dispose des principales structures d'accueil et ne peut en aucun cas participer aux charges supplémentaires générées par des inscriptions d'usagers "migrants" vers la Ville de LAVAL



Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 Septembre 1996

Emprunt pour achat de terrain du futur lotissement

La commission des finances propose de souscrire un prêt d'équipement local à taux révisable sur index TIOP près de la Caisse d'Epargne.

- Montant_: 160 000 F
- Durée: 10 ans
- Amortissement constant échéance semestrielle
- Montant annuelle de l'échéance 22400 F.

Possibilité de remboursement anticipé total ou partiel aux dates d'échéances sans pénalité. Possibilité de retour aux taux fixes aux dates d'échéances sans pénalité.

Commission bâtiments communaux

A - Buts de Football

Pour répondre aux mesures de sécurité en vigueur il est nécessaire de refaire les buts de football à 7 La commission estime la dépense à environ 4 000 F. (métal et peinture)

B - Urinoirs Vestiaires

La réparation modification des urinoirs a été réalisés par Monsieur TESSIER pour un montant s'élevant à 765,81 F.T.T.C.

C Installations de panneaux pour empêcher le passage des vélos sur le terrain de basket

D -Eclairage du terrain de football

Pour donner suite à une nouvelle demande de l' A.S. Football, concernant l'installation de 2 projecteurs supplémentaires sur les poteaux existants au terrain d'entraînement, le Conseil Municipal ne peut donner suite à ce projet évalué à environ 18 000 F.T.T.C. en raison des priorités budgétaires. Il est proposé d'étudier une orientation différente des projecteurs existants.

E -Réglementation amiante (bâtiments scolaires)

Un courrier de l'entreprise DASSE BRETAGNE précise :

"Les bâtiments sont conformes à la réglementation générale de construction, et tout particulièrement pour ce qui concerne l'utilisation de produits d'amiante.......de ce fait il n'y a pas de risque de dissémination de fibres à partir des produits en place dans les constructions ".

Mission Locale

Le Conseil Municipal donne son accord pour le versement d'une subvention sur la base de 4,80 F. x 670 habitants soit 3 126 F.

Lieu-dit "Le Petit Ormeau"

La parcelle cadastrée B 124 acquise par Mlle HUBERT sera désormais dénommée "Le Petit Ormeau"

Rentrée scolaire 96

L'A.P. E fait part de sa satisfaction de voir maintenue la 3ème classe de l'école primaire de LOUVIGNE;

R.N. 157: aménagement tourne à droite

Dans le cadre des opérations de sécurité la D.D.E. envisage l'aménagement d'un "tourne à droite" sur la section de la R.N. 157 2 x2 voies dit "créneau de Louvigné". l'ensemble des travaux sera à la charge de l'Etat.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 Octobre 1996

Travaux voirie

Les travaux du parking salle des loisirs et chemin des Sarignés sont achevés Il reste quelques points de sécurité. La commission des travaux est chargée de proposer des solutions.

Arrêté pour circulation parking

Monsieur le Maire informe qu'il prendra un arrêté réglementant la circulation des poids lourds sur le parking de la salle des loisirs afin d'assurer la bonne tenue du revêtement dans le temps.



Compte rendu du Conseil Municipal du 18 novembre 1996

Approbation de la modification du plan d'Occupation des sols

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.123-4, L.300-2,R 123-10, R.123-14 et R. 123-34 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 21 juillet 1993 approuvant le P.O.S.; Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 mai 1996 dressant le bilan de conception et le projet définitif;

Vu l'arrêté municipal en date du 9 août 1996 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan d'occupation des Sols ;

Vu les conclusions du Commissaire Enquêteur_et l'exposé de Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré,

Approuve la modification du P.O.S. telle qu'elle est annexée à la présente.

La délibération fera l'objet, conformément aux articles R.123 - 10 et R 123-34 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention dans les journaux Ouest-France et le Courrier de la Mayenne.

Conformément à l'article R.123-14 du Code de l'Urbanisme, le P.O.S. modifié est tenu à la disposition du public à la Mairie de Louvigné uax jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Préfecture de la Mayenne.

La présente délibération sera exécutoire :

- dans uèn délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet de la Mayenne si celui-ci n'a notifié aucune rectification à apporter au P.O.S. modifié ou dans le cas contraire dès la prise en compte de ces rectifications;
- après accomplissement des mesures de publicité : affichage en Mairie durant un mois, avis dans les journaux Ouest-France et Le Courrier de la Mayenne.

Lieu-dits : Changement de dénomination

La parcelle cadastrée A1108, propriété de Monsieur et Madame TREMBLAY s'appellera à compter de ce jour : "Les Petites Pensées"

La parcelle cadastrée B 618, propriété de Monsieur et Madame GUELLAEN, s'appellera à compter de ce jour : "Pen Kalet"

La parcelle cadastrée A1140 propriété de Monsieur et Madame FOUILLEUL, s'appellera à compter de ce jour : "Le Clos Robin"



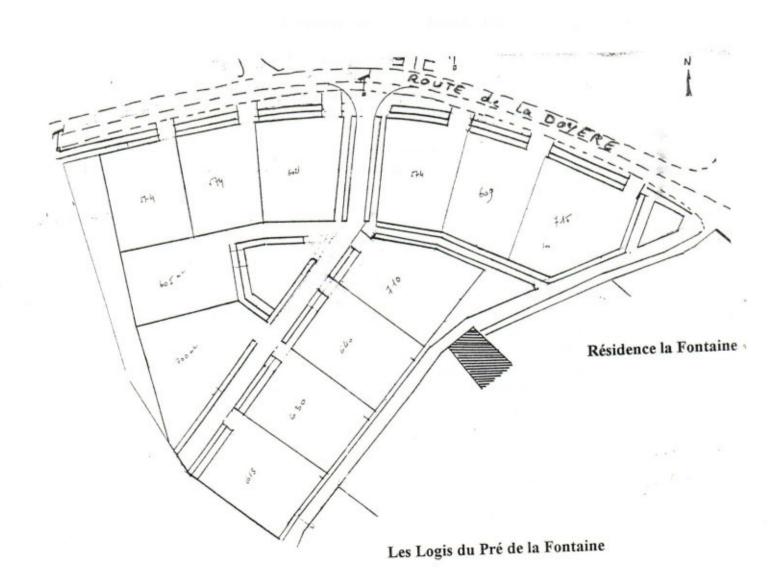
Compte rendu du Conseil Municipal du 7 décembre 1996

Projet locatifs 1997

Le Conseil d'administration du C.I.L. "Le Logis Familial Mayennais" a décidé "de ne pas entreprendre de nouvelles constructions locatives dans les communes où la demande ne semble pas suffisante pour garantir l'occupation constante des logements". En conséquence il est demandé à la S.A. H.L.M. de LAVAL d'intervenir à LOUVIGNE.

Futur Lotissement

En attendant la date exécutoire du P.O.S. et la signature de l'acte de vente du terrain, il est décidé de porter à la connaissance du public l'esquisse A sachant qu'il ne s'agit que d'un projet su-jet à modifications en particulier en ce qui concerne le parcellaire.



Sécurité des installations sportives

Vu le décret n° 96-495 du 4 juin 1996 fixant les exigences de sécurité auxquelles doivent répondre les cages de but de football et les panneaux de baket ball,

Vu la réponse négative des services de la ville de LAVAL,\$

Vu le devis présenté par la Société G.E.S de St JORY (31),

Il est décidé de procèder par nous mêmes, avec un matériel prêté par la Commune d'Argentré, aux controles nécessaires. Ces tests auront lieu le samedi 7 décembre 1996 à 13 heures 30 sous la responsabilité directe de Monsieur le Maire. Les résultats seront consignés dans un registre ouvert à cet effet

Eglise commission de sécurité

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au passage de la commission de sécurité, des travaux seront à envisager pour rénover l'installation électrique et installer un coupe-feu entre chaufferie et sacristie. Il est nécessaire d'attendre le compte rendu de cette visite et de la commission pour faire établir des devis.



MISSION LOCALE 94, rue de Rennes 53009 LAVAL CEDEX

But de l'Association: Construire ensemble une place pour tous les jeunes

Ages: 16 - 25 ans

Statut : Jeune sorti du système scolaire

Lieu d'habitation : bassin d'emploi de Laval

Actions en 1996:

Travail en partenariat avec l'A.N.P.E., Direction du Travail et tout partenaire concerné.

Quelques exemples:

- Découverte des métiers de l'artisanat
- Stages d'accès à l'emploi
- préqualification industrielle
- accès aux qualifications financées par le Conseil régional
- écoute psychologique
- Santé.....
- Contrat initiative emploi

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à la mairie où vous sera communiqué le nom du correspondant local (conseiller municipal)

Réunion d'information 17 janvier 1997 à 20 heures Mairie d'ARGENTRE

Permanence tous les mardis après midi (semaines impaires)

LE TRI DES DECHETS

UN GESTE CIVIQUE

La nouvelle politique de gestion des déchets conduira, à l'horizon 2002, à une plus grande rigueur dans le domaine du "TRI SELECTIF". La mise en place progressive d'un plan d'élimination de nos déchets multiples doit permettre aux collectivités d'anticiper les augmentations rapides des coûts de collecte, de transport et surtout de traitement.

En attendant que de nouvelles mesures nous soient imposées, il est peut-être opportun de commencer à réfléchir et à prendre de bonnes habitudes. Le tableau ci-dessous résume la situation actuelle de LOUVIGNE. Nous espérons qu'il vous aidera à mieux cerner le problème à notre niveau local.

Louvigné	Fréquence	Poids	Coût	Destination
Ordures Ménagères	1 fois par semaine	11T6/mois	9 112 F/mois	Incinération Pontmain
Benne à encombrants	dernier vendredi du mois	4,2T/mois	1 590F/mois	Mézerolles
Container verre	2 fois/mois	12T	106F/mois	recyclage
Container papiers	Ifois/mois	forfait	96F/mois	recyclage
Container plastique (janvier 97)	1ou2fois/mois	forfait container	96F/mois	recyclage
TOTAL	1	,	11.000 5	

Pour diminuer cette facture, quelques idées :

- la tonte de gazon alourdit considérablement le poids des sacs.......Mieux vaut la déposer à la Doyère.
 - tous les déchets verts, combustibles ou non, à la Doyère.
 - la benne à encombrants est réservée aux non combustibles et surtout pas d'hydrocarbure
 - bien respecter le tri sélectif des containerset mettre dedans.

Les déchets ménagers représentent un gisement de matière et d'énergie: 1 tonne d'ordures en incinération correspond à 120 litres de fuel domestique! Avec le plastique recyclé on sait faire des tuyaux, des revêtements de sol, des chaussures et aussi des pulls........

Bien sûr le système actuel comporte des lacunes, des imperfections. Notre mission est d'améliorer et surtout de réduire le coût pour chaque usager. Louvigné adhère au S.E.D.O.M. (Syndicat d'Etudes pour le devenir des ordures ménagères) mis en place par la Communauté de Communes du Pays de LAVAL.

Les Associations de LOUVIGNE



ASSOCIATIONS COMMUNALES

14

A. F. N.

Mr David Daniel

Marbois

Anciens Combattants

Mr Le Tourneur du Val Y Montaigu 53210 ARGENTRE

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique

Mme Albérici Annette

Les Sarignés

Association Sportive de Football

Mr Duval Auguste

Marbois

Association Sportive de Basket

Mme Abivin Brigitte

12, Résidence l'Angelière

Association Sportive de Tennis de Table

Mr Bézier Roland

33, Logis du Pré de la Fontaine

Association Sportive de Tennis

Mr Coutard Michel

5. rue du Prieuré

Association Sportive de Gymnastique Volontaire

Mme Tremblay Annick

Les Petites Pensées

Association Sportive et Culturelle de l'Ecole Publique

Mr Poisson Gwenaêl

29, Grande Rue

Association des Jeunes de Louvigné

Mr Duval Sébastien

Marbois

Club de l'Amitié

Mme Moussay Madeleine

Route de l'Etang

Comité de Jumelage

Mme Le Galliot Colette

2, Résidence l'Angelière

Comité d'Animation

Mr Lapierre Yves

17, Logis du Pré de la Fontaine

Comité Communal MSA

Mr Maignan Daniel '

La Grande Cocherie

Comité Communal MAM

Mr Blot Roland

La Rangée

Mutuelle Coups Durs

Mr Monnier Philippe

Marbois

Viet Vo Dao

Mr Leboulenger Stéphane Laval

SERVICES

A. D. M. R.

Association des Transports Scolaires

Mme Moussay Madeleine Route de l'Etang

Mme Clavreul Odette La Croix Gaudin - Bonchamp Tél.02 43 53 24 55

Mr Cribier Serge La Petite Cocherie

Mr Bouhours Gérard 15, Logis du Pré de la Fontaine

Mr Moussay Alain La Corbinière

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

* ** *

La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions malgré la crainte, le premier jour, d'une fermeture de classe. Grâce aux efforts de la municipalité et la bonne volonté de tout le monde, l'école a pu conserver les 3 classes déjà existantes. Neuf nouvelles familles sont venues grossir les effectifs. Nous avons accueilli une nouvelle équipe d'enseignants :

 Monsieur POISSON, en poste depuis quelques années à LOUVIGNE, succède à Mademoiselle LIVET à la direction de l'école, Madame MAIGNAN et Mademoiselle HELBERT sont ses adjointes.

Nous remercions toutes les personnes présentes à notre soirée coq au vin, qui fut préparé par Monsieur LE YOUDEC, parent d'Elève. Grâce à votre aide, nous pourrons apporter une aide financière aux familles dont l'enfant partira en classe de mer, nous pourrons aider les enseignants dans leurs projets : achats de livres pour la bibliothèque, sorties scolaires etc...

Nous vous invitons dès maintenant à retenir ces dates :

LOTO

22 Mars 97

FETE DE L'ECOLE

22 Juin 97

COO AU VIN

15 Novembre 97

L'association des Parents d'Elèves vous présente ses meilleurs voeux pour 1997.

ASSOCIATION DES A.F.N.

* ** * *



En cette fin d'année, nous sommes très heureux de vous souhaiter un joyeux Noël 96 et un excellent 1er de l'An 97.

Nous avons la grande joie de vous rappeler la date du 14 mars 1997 à laquelle aura lieu notre Grand Concours de Belote, à 20 heures 30, salle des fêtes de LOUVIGNE.

"Ambiance et lots assurés"

Amicalement

Le Bureau

ASSOCIATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

* ** *

L'association des transports scolaires réuni les communes d'ARGENTRE -BONCHAMP et LOUVIGNE, le siège est à ARGENTRE.

Pour l'année scolaire 96/97 le nombre d'usagers transportés dans les collèges et lycées est de 863 dont 82 de LOUVIGNE, ce qui concerne 56 familles. Le coût du transport pour 94/95, 950 usagers à raison de 2302,50 F. par élève, pour 95/96, 913 usagers à raison de 2540 F. par élève

Outre cette gestion d'inscriptions et le suivi du transport quotidien, les objectifs principaux de notre association sont la recherche des meilleures conditions de transports possibles, ainsi que la garantie de la sécurité. A cet effet chaque année sont organisées des opérations de sécurité grandeur réelle.

A travers ce message nous souhaitons attirer l'attention des usagers afin qu'ils respectent le règlement et ceci pour le bien de tous.

Nous vous en remercions vivement. Meilleurs Voeux.



RANDONNEES PEDESTRES

Les réprésentants de la municipalité se sont mis à l'écoute des souhaits des habitants de LOuvigné en organisant une réunion à la salle polyvalente sur le thème "Création d'une section randonnée pédestre au sein de l'A.S. LOUVIGNE.

Le recensement des chemins actuellement désaffectés, et les modalités pratiques permettant des boucles ou des connexions avec les communes limitrophes. (Argentré, Bazougers, Soulgé...) ont persuadé l'auditoire puisqu'un bureau composé de 6 membres a été formé.

S'il s'enfonce dans le sentier, loin des routes passantes, le marcheur se lie à la nature et la saisit dans sa diversité. Le chemin trace du rôle économique et social des moindre hameaux, fait partie intégrante du patrimoine de la commune que nous avons le devoir de transmettre à nos enfants.

La rencontre soit s'opérer entre ceux qui vivent autour des chemins creux et ceux qui les empruntent, ressuscitant pour quelques heures le bonheur de faire revivre le sentiment d'origines paysannes, proches ou lointaines.

Il va sans dire que rien n'est possible, sans l'entente et la compréhension des agriculteurs concernés, et le soutien des élus locaux qui doivent prendre en charge la réhabilitation et l'entretien.

Que vaut un chemin s'il est bordé de haies détruites!

L'agriculteur partenaire à part entière doit voir là un moyen de valoriser son environnement (tourisme vert) et ne pas ressentir la réouverture d'un sentier comme une nuisance qui troublera sa tranquillité.

A ce titre le randonneur respectera la propreté et la quiétude des riverains. Les chiens lachés au travers des champs sont intolérables et leurs propriétaires répréhensibles.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution des choses.

18

LE CLUB DE L'AMITIE

* ** * *

Au cours de cette année ont été organisées plusieurs sorties d'une journée :

- VANNES avec la société Pré Confort
- VISITE DU ZOO de la FLECHE suivie d'un déjeuner au restaurant
- VISITE de la POTERIE de MALICORNE, ABBAYE DE SOLESMES et du village de COURTILLERS
 - POT AU FEU et PIQUE NIQUE salle du Bois de l'Huisserie

Les randonnées pédestres ont lieu le premier jeudi de chaque mois : Départ à 14 heures 30 Place de la Cantine (ouvertes à tous).

Notre repas de fin d'année a eu lieu le 5 décembre 1996

L'assemblée générale aura lieu le mercredi 8 janvier 1997, retraités et préretraités sont cordialement invités.

Prévisions pour 1997:

- Voeux en collaboration avec le Comité d'Animation le 11 janvier 1997
- Bal le 4 février 1997
- Concours de Belote les 1er et 2 mars 1997 à 14 heures.

Bonnes fêtes de fin d'année et Meilleurs Voeux.

Le Club





* * ** **

La section Basket de Louvigné compte cette saison 25 licenciées. trois équipes sont engagées en championnat.

- * 1 benjamine
- * 1 minime
- * 1 cadette

Les matchs de championnat ont lieu à Soulgé le samedi après midi.

Michel COUTARD entraîne les benjamines et les minimes le mercredi après midi sur le terrain de Louvigné. Les cadettes sont entraînées par Sandrine GUITTER le mardi soir à SOULGE ou par Erwann PHILIPPE le mercredi après midi à LOUVIGNE.

Josiane NZET ainsi que Lucie LEPECQ managent les Benjamines. Florence HAUTBOIS manage les minimes.

Les cadettes sont managées par leurs entraîneurs Sandrine et Erwan.

Le Bureau reste ouvert à tout bénévole désireux de s'occuper du Basket. Nous souhaitons bonne chance à toutes les joueuses et une bonne année.

Le Bureau,



A. S. L. SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

DE DE DE DE DE DE

Si le coeur vous en dit, vous êtes toujours les bienvenus, le lundi soir à 19 heures 45 à la salle polyvalente. N'oubliez pas : le sport c'est la santé!

A. TREMBLAY

ASSOCIATION SPORTIVE SECTION FOOTBALL

** * *

Les dirigeants et les joueurs de l'A.S. Louvigné au nombre de 120 licenciés remercient toutes les personnes qui ont participé à l'achat des cartes de membre donnant droit à l'entrée pour les matchs de championnat saison 96/97.

L'équipe "A" a effectué en Coupe de France un parcours euphorique qui restera dans l'histoire du Club. Les joueurs ont obtenu lors du 4 ème tour des maillots TF1. Mais ce n'en est pas fini avec la coupe puisque l'équipe A est qualifiée pour les 16ème de finale de la coupe du Maine. Actuel leader de son groupe en championnat avec 7 victoires l'équipe A a débuté tambour battant sous la responsabilité de l'entraîneur Léon MIKO dont l'objectif est la montée en Promotion d'Honneur.

L'équipe B dirigée par Bernard PIAU et placée au milieu de tableau effectue une très belle remontée au classement et peut prétendre elle aussi a une place d'honneur. Son parcours en coupe est parfait puisqu'elle est leader de son groupe avec autant de victoires que de matchs joués et est qualifiée pour les prochains tours.

Nous aurions souhaité de meilleurs résultats à l'équipe "C" cependant elle ne se situe qu'au milieu du classement.

Les vétérans, malgré de nombreux blessés, continuent à se faire plaisir. Ils ont la satisfaction d'être qualifiés pour le troisième tour de la coupe de la Mayenne.

De très bons résultats sont aussi enregistrés avec nos jeunes ; les - 15 ans qui évoluent à SOULGE sont classés au milieu du tableau ; les - 13 ans encadrés par Vincent DELIGEON et Sébastien DUVAL sont 1er au classement et invaincus; les - 11 ans dirigés par Loïc LOLLIVIER et Jean-Yves MENARD ainsi que les - 9 ans avec André ABIVIN ont un parcours honorable.

Un stage de deux jours a été proposé pendant les vacances de la Toussaint avec la participation de plus de 25 joueurs, ce fut une très grande réussite, très encourageante pour nos jeunes diplômés que nous remercions.

Félicitations à DELIGEON Vincent, DUVAL Christophe, DUVAL Sébastien et GOUYER Guillaume pour leur réussite à l'examen d'initiateur 1. Ce stage fût organisé par Jean ALMAZAN (CTD)

Soirée Couscous Samedi 1er février 1997 à 20 heures

Salle des fêtes de Louvigné

Nous vous invitons à venir très nombreux.

Bonne année à tous

Le Bureau



SECTION TENNIS

* * * * * *

La pratique du tennis-loisirs à Louvigné est une activité qui fait partie maintenant de la vie courante pendant les journées de beau temps.

Le nombre de cartes vendues est en légère baisse mais ce n'est pas significatif.

Nous avons mis en place un nouveau système de réservation afin d'avoir un outil bien adapté et résistant. C'est aussi pourquoi nous avons demandé une participation supplémentaire pour les badges.

Pour la saison prochaine, les membres ayant déjà un badge n'auront plus besoin de verser cette participation supplémentaire.

Le tournoi interne de rencontres de simples, qui a eu lieu d'avril à fin juin, a pu se dérouler normalement et dans de bonnes conditions.

Nombre participants:

- adultes (hommes et femmes): 13
- jeunes et enfants : 22

Résultats

- Vainqueurs des finales jeunes : DUBOIS Florian - ABIVIN Mélanie - HAQUIN

Giovanni

- Vainqueurs masculin : TROUILLARD Joël
- Chez les femmes : TREMBLAY Delphine

La journée jeux-tennis du 8 septembre s'est déroulée dans une chaude ambiance bien sympathique. Les adulte et les jeunes (30) ont pu exercer leurs talents dans de nombreuses tournantes. Le barbecue du midi et le buffet froid du soir ont permis de redonner des forces à tout le monde.

L'assemblée générale aura lieu courant février. Vous serez averti en temps utile de la date précise et le bureau compte sur votre présence afin de nous aider à organiser la saison prochaine.

Le bureau,

ASSOCIATION VIET VO DAO

* * ** *

La rentrée a eu lieu le 11 septembre et notre surprise fût de constater, le peu de candidats inscrits pour cette saison.

L'éloignement, les études, les horaires de travail, font que certains ne peuvent plus pratiquer leur sport à leur guise.

Pour cette raison, cette année, le club a diminué terriblement d'effectif et au 31 octobre, le bureau s'interrogeait sur la continuité de son existence.

Nous espérions avoir, une plus grande participation des Jeunes comme des moins jeunes. Devant ce manque de participation des jeunes comme des moins jeunes, devant ce manque de désir, nous sommes sur le point de dissoudre le club, malgré notre envie de voir notre club de Viet Vo dao se relever pour être, comme toutes les autres associations, un groupe bien vivant et soudé. Mais pour cela il faut du monde, bien sûr.

Nous verrons, si des gens se manifestent, tant mieux, sinon, tant pis, le club aura vécu dans une bonne ambiance et dans une agréable commune, qui a fait de bonnes choses pour tous. Et qui sait peut-être que plus tard, nous pourrions refaire le club.

Le Président et l'association vous souhaitent à tous leurs meilleurs voeux pour l'année 1997 et une durée de vie associative plus prospère.



ASSOCIATION TENNIS DE TABLE

#

L'association du tennis de Table maintient ses 2 D5 :

 Une équipe de 5 adultes et une seconde de 6 jeunes. En début d'année nous demandons aux parents d'effectuer quelques trajets pour les matchs extérieurs. De nouveaux joueurs se sont inscrits cette année.

L'association du tennis de table souhaite ses meilleurs voeux aux habitants de LOUVIGNE.

Le bureau

ASSOCIATION DES JEUNES DE LOUVIGNE

* * ** *

Les membres du bureau de l'association des jeunes sont heureux de vous montrer cette photo en guise de souvenirs.



Chaque année, l'association des jeunes de Louvigné s'offre un voyage en récompense du travail fourni. Le dernier, était ce voyage au sports d'hiver à Val Thorens.

Pour cela, nous nous donnons au maximum lors de nos activités : notamment l'organisation de la Saint Sylvestre, ainsi que de nombreux services de repas lors de soirée .Notre dernier voyage nous a permis d'aller aux sports d'hiver à Val Thorens.

Remerciement aux personnes qui ont contribué aux bénéfices réalisés lors de la vente de croissants au profit du Téléthon.

L'association des jeunes de Louvigné vous souhaite ses meilleurs voeux pour 1997.

Soirée moules frites Samedi 26 avril 1997 à 20 heures Salle des Loisirs de Louvigné

Nous vous invitons à venir nombreux.

Bonne année à Tous Le Bureau





COMITE D'ANIMATION DE LA COMMUNE DE LOUVIGNE

Comme chaque année maintenant, la soirée CHOUCROUTE s'est déroulée en septembre avec autant de succès. Rappelons que les recettes de cette soirée nous permettent d'assurer les diverses animations tout au long de l'année : la journée des voeux avec l'accueil des nouveaux arrivants, la soirée oenologique, les J. I. A. L. (jeux inter-quartiers), le concours de pétanque, le concert, les baptêmes de l'air pour les enfants entrant en 6ème, l'animation de Noël... Vous êtes nombreux à répondre « présents » dans toutes ces occasions et nous vous remercions de votre fidélité.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 05 décembre et nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre : Laurence LECLAIR, en remplacement de Roselyne BRISARD, démissionnaire. Après élections, Yves LAPIERRE va continuer à assurer la Présidence, assisté du bureau suivant : Daniel HOUDAYER - vice-président - Colette LE GALLIOT - secrétaire - Alain MOUSSAY - trésorier - Annick VALLEE - secrétaire-trésorière adjointe.

Beaucoup d'entre vous attendent les SOIREES CABARET. Pour des raisons de santé pour les uns, pour des questions de temps pour les autres, les membres du Comité ont préféré reporter ces soirées fin novembre et début décembre 1997. Ce n'est qu'un petit contretemps que nous vous demandons de bien vouloir excuser!

Nous nous joignons à l'Association des Parents d'Elèves pour l'animation de Noël. Nous n'avons que peu de renseignements aujourd'hui quant au moyen de locomotion du Père Noël : sa ligne de téléphone est particulièrement encombrée et nous n'avons pas réussi à le joindre personnellement! Il nous faut simplement être très, très patients...

Bonne année à tous, que 1997 vous apporte bonheur et santé!









L'année 1996 a été marquée à BABENHAUSEN par les élections municipales : Monsieur Théo LEHNER a été réélu maire de notre ville partenaire.

Cet été, nous avons accueilli Fritz SETTELE et son fils Dominic. Après avoir parcouru les 1085 km qui séparent BABENHAUSEN de LOUVIGNE avec un tandem « rustique » avec seulement 3 vitesses, ils sont arrivés à LOUVIGNE, tout de même un peu fatigués, mais très fiers d'avoir réalisé un exploit! Quelques membres du Club de Vélo d'ARGENTRE sont allés à leur rencontre, pour faire ensemble les derniers kilomètres, sans doute les plus durs!

Egalement cet été, quelques jeunes d'ARGENTRE et LOUVIGNE sont allés travailler à BABENHAUSEN. Ils ont été sollicités pour participer à la fête organisée par le Comité de Jumelage et faire des crêpes. Visiblement, ils ont eu un vif succès.

Pendant les vacances de la Toussaint, une trentaine de jeunes de BABENHAUSEN ont effectué un séjour d'une petite semaine. Ils ont été hébergés dans les familles de nos deux communes. Leur programme, mis en place grâce à Günther VOGLER et aux deux associations locales de jeunes, était chargé : visites de LAVAL, du FUTUROSCOPE à POITIERS, de SAINT-MALO et du MONT-SAINT-MICHEL, mais aussi sport avec des matches de football et du bowling, et soirée disco. Cela a été un séjour particulièrement riche et très apprécié, certains se retrouvant pour la deuxième, voire la troisième fois...

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

ASSEMBLEE GENERALE

24 JANVIER 1996 à 20 H 30

PETITE SALLE DES LOISIRS DE LOUVIGNE

FOIRE EXPOSITION

WEEK-END DE L'ASCENSION

07/12 mai 1997

THEME: LA SOUABE

Participation de tous les villages de Souabe jumelés avec des villages mayennais

ECHANGE OFFICIEL

WEEK-END DE LA PENTECOTE

17/19 ou 20 mai

Programme sportif, culturel dont nous parlerons à l'assemblée générale

Le Comité de Jumelage ARGENTRE / LOUVIGNE - BABENHAUSEN





CALENDRIER	*	DES FETE

11.01.1997	Voeux Comité d'Animation	
01.02.1997	Couscous Football	
04.02.1997	Bal Club de l'amitié	
01.03.1997	Concours de belote - Club de l'Amitié	
02.03.1997	Concours de Belote - Club de l'Amitié	
14.03.1997	Concours de Belote - A.F.N.	
22.03.1997	Loto Ecole	
26.04.1997	Moules Frites - A.J.L.	
22.04.1997	Bal - Club de l'Amitié	
31.05.1997	Viet Vo Dao	
07.06.1997	Jeux Inter-Associations LOUVIGNE	
08.06.1997	Jeux Inter-Associations LOUVIGNE	
22.06 1997	Fête de l'Ecole	
24.06.1997	Bal Club de l'Amitié	
24.08.1997	Bal Club de l'Amitié	
31.08.1997	Fête du Tennis	
20.09.1997	Choucroute - Comité d'Animation	
18.10.1997	Classes 7	
15.11.1997	Coq au Vin Association des Parents d'Elèves	
16.11.1997	Vin d'honneur A.C.V.G.	
29.11.1997	Pot au feu à ARGENTRE	
03.12.1997	Repas annuel - Club de l'Amitié	
06.12.1997	Soirée Cabaret	
13.12.1997	Soirée Cabaret	
20.12.1997	Soirée Cabaret	
31.12.1997	Saint Sylvestre - A.J.L.	



ETAT - CIVIL

Naissances

BIGINI

Olivier

le 12 mars

BRISARD

Florent

le 18 mai

BOULIN

Julie

le 10 juin \$

ROCTON

Alexan

le 28 juillet

LERIOUX

Bérénice

le 24 septembre

MINE

Martin

le 10 novembre



MARIAGES

BOITTIN Philippe et BELLANGER Claire

le 2 mars

CHENU Stéphane

et PIAU Sandrine

le 27 juillet

BOISARD Thierry et LEPECQ Laura

le 31 août

COIFFARD Bruno et COQUELIN Laurence

le 7 Septembre



DECES

RABOUIN

Rémy

le 10 août

TRANSCRIPTION DE DECES

GIRARD Marguerite Veuve GIRARD

le 1er février à LAVAL

INFORMATIONS FLASH.....

HORAIRES DES DIFFERENTS SERVICES DE LA COMMUNE

* Secrétariat de Mairie : fermé le lundi ouverture au public : Ma -Mer - Jeu et Ve de 14 heures à 18 heures 30 samedi matin de 8 heures à 12 heures

- M. LE GALLIOT Jean-Bernard, Maire, Président de la Commission des Finances
- -M. GENDRON Yves, Adjoint, Président de la Commission Espaces Verts -Bâtiments communaux
- M. LAPIERRE Yves, Adjoint, Président de la Commission Affaires Scolaires Socio-Culturelles
- M. CRIBIER Serge, Adjoint, Président de la Commission Voirie Environnement
- * Agence Postale : fermée le samedi ouverture du lundi au vendredi de 16 heures à 18 heures
- * Bibliothèque : mardi de 17 heures à 18 heures 30 mercredi de 14 heures 30 à 16 heures
- * Epicerie : fermé le lundi ouverte du mardi au samedi de 9 heures à 12 heures 30 et de 16 heures 30 à 19 heures à compter du 3 septembre 1996 dimanche matin de 9heures à 12 heures 30
- * Café Tabac : fermé le dimanche après midi ouvert le dimanche matin 10 heures 30 à 13 heures 30 du lundi au samedi de 9 heures à 20 heures
- * Restaurant : fermé le dimanche soir et le lundi ouvert le dimanche midi les autres jours 9 heures à 23 heures.

VACANCES SCOLAIRES

- Noël : samedi 21 décembre 1996 après la classe au lundi 6Janvier 1997
- Hiver: mardi 18 Février 1997 après la classe au jeudi 6 mars 1997 au matin
- Printemps : Samedi 12 avril 1997 après la classe au lundi 28 avril 1997 au matin
- Pentecôte : Vendredi 16 mai 97après la classe au jeudi 20 mai 97 au matin
- Eté: Vendredi 27 juin 1997 après la classe au jeudi 4 septembre au matin

SURVEILLONS NOS ENFANTS ET ADOLESCENTS

En effet, il a été constaté de nombreuses dégradations depuis le début de l'année 1996 telles que :

au vestiaire du foot : W.C. cassé

Siphon bouché

Inscription à la flamme de briquets sur les plafonds

badges du tennis rayés et brûlés

ardoises cassées (toiture)

carreaux des anciens vestiaires cassés

un poteau de la main courante du foot cassé

au lotissement du Prieuré : canalisation d'eau arrachée

particuliers : canettes de bière balancées dans leur propriété signalisation de sécurité détériorée fils barbelés coupés autour d'un pré

SECURITE SAUR: RAPPEL

Nous avions déjà attiré votre attention sur les risques importants qu'encourent les enfants qui franchissent le grillage de protection de la station d'épuration : "Ils sont en DANGER DE MORT!"

ANALYSES D'EAU POTABLE

Les analyses sont affichées dans le hall de la Mairie.

COUR DE L'ECOLE

Les enfants ne doivent pas pénétrer dans la cour de l'école en dehors des heures de

REPAS DES AINES

classe.

Le mardi 18 février 1997 : date à retenir pour le repas des aînés.



COMMISSION EMBELLISSEMENT

Sous l'impulsion de la "Commission embellissement", une réunion publique, organisée à la salle des loisirs, au début du printemps 96, fixait l'objectif : inciter les Louvignéens à vivre au milieu des fleurs. Chacun, dans la mesure de ses goûts, de ses compétences, de son temps disponible a compris le message. Les conseils prodigués par deux éminents spécialistes qui animaient cette soirée, avec beaucoup d'humour, ont certainement "porté leurs fleurs". Le bourg et les lotissements se sont habillés de jolies couleurs sous le soleil printanier et estival. Félicitations et encouragements à continuer à ceux qui ont planté, sarclé et surtout arrosé nos amies les fleurs.

Palmarès du Concours Communal:

- Catégorie A : Mr et Mme MOUSSAY Jean Mr et Mme FAUCHARD Claude Mr et Mme PAILLEUX Albert

- Catégorie B : Mr et Mme RICHARD Serge Mr et Mme MENARD Paul Mr et Mme BLOT Roland

DECORATIONS DE NOEL

Pour participer au mouvement amorcé il y a un an ou deux, encouragés par l'A.P.E. qui souhaitait des décorations pour le passage du Père Noël, beaucoup ont rivalisé d'astuces pour décorer leur sapin, leur façade, leur arbre dépouillé de feuilles. L'ensemble contribue à réchauffer l'ambiance extérieure, à donner un brin de chaleur humaine aux passants d'un soir ou d'un matin. Cela procède du même esprit que les fleurs : rendre le gris ambiant un peu plus souriant.

VOUS AVEZ LA PAROLEREPONSES

CHEMIN PRIVE DES ROCHES

Le chemin qui relie "La Corbinière" au "Château des Roches" est un chemin <u>privé</u>. Dès lors qu'il s'agit d'un chemin privé, tout passage de véhicule quel qu'il soit est soumis à autorisation du propriétaire. De plus l'entretien de la voirie incombe en totalité au propriétaire qui a passé des accords avec les riverains pour participations aux frais. Une signalisation particulière a été mise en place pour éviter tout passage non autorisé.

Si vous utilisez ce chemin de façon habituelle ou très occasionnellement, vous devez savoir que vous circulez dans une propriété privée et donc vous vous exposez à être victime de plaintes déposées par le propriétaire ou les riverains.

Espérant votre compréhension!

PLATEAU DE LA COMMUNE

Le plateau de la commune pourra être mis à la disposition des habitants de la commune le week-end. Il est précisé que le plateau ne devra pas séjourner sur le domaine public.

FUTUR LOTISSEMENT: CHOIX D'UN NOM

Nous faisons appel à vous pour la dénomination du futur lotissement, nous attendons vos suggestions.

La Mairie s'efforce chaque jour d'améliorer votre environnement et la qualité de vie

VOUS AVEZ LA PAROLE.....

de votre commune. Elle travaille pour vous et a besoin de vos remarques et de vos suggestions.					
%					
	PRENOM				
OBSERVATIONS					

Ce coupon est à adresser à : Mairie de Louvigné.